

12 - Traverser très prudemment la RD 4, aller vers la droite et emprunter aussitôt la route des tuileries de Lacroix. Tourner à gauche après les maisons et monter vers le village de Bragette - voir  **l'ermitage de Bragette**, maison natale du Docteur Bouillaud sur la gauche.

13 - Au croisement, prendre la route de Bragette à gauche, ignorer le carrefour suivant et continuer jusqu'au chemin blanc à droite. Passer devant la maison des chasseurs, tourner à droite en bas du chemin et arriver à la RD939.

14 - Traverser prudemment sur le passage piéton et rentrer dans le village du Boisseau. Place des « Fatigués », suivre à gauche la rue du Centre, traverser le chemin des abeilles et prendre le chemin en face.

15 - Pendant 1km, ignorer le sentier qui part à gauche puis celui de droite et monter vers le village de Puyrajoux. Au débouché du bois, emprunter la route du village vers la droite. Au croisement en T, continuer à droite et descendre.

16 - Dans le virage, descendre à gauche dans le petit sentier. Suivre vers la gauche la route des étangs et traverser pour prendre le chemin à droite avant le lavoir -  **château de Dirac** à gauche. Passer l'Anguienne naissante, continuer le chemin jusqu'à la RD101.

17 - Longer prudemment la route vers la gauche. Dans le virage, monter à droite dans le bois. À 100 m, bifurquer à droite. Le circuit rencontre les GR4 et 36 et leurs

tracés seront communs jusqu'à Touvre. Rejoindre le hameau de Moulin Barret. Tourner à gauche au coin du bâtiment avant la RD101.

18 - À 200 m, faire un aller/retour pour voir  **les lavoirs de moulin Barret** et de la **Tranchade** au bout à gauche. Revenir sur le chemin et grimper dans la sente à droite qui monte vers Garat - ne pas rater le point de vue sur  **le château de la Tranchade**. Longer le lotissement. Couper la rue de la Gravelle pour emprunter le sentier en face. Au carrefour, prendre la rue des moulins pour atteindre la RD939.

19 - Traverser prudemment. Continuer rue de Ladoux - voir sur la droite au début de la rue la statuette, vestige de l'église de Sainte-Catherine disparue. À l'intersection, tourner à gauche chemin de l'écrevisse. Continuer tout droit pendant 1 km.

20 - Tourner à droite avant la route. À 400 m, déboucher à droite sur la route et tourner aussitôt à droite dans le virage. Descendre jusqu'à la route Paul Gauguin. La suivre vers la droite 50 m avant d'emprunter à gauche le chemin blanc. Continuer tout droit sur 500 m - à l'embranchement du chemin qui monte à gauche, voir sur la droite  **le lavoir de Font Belle**.

21 - Arrivé au Petit Grelet, monter vers la gauche. Continuer tout droit jusqu'au 3^e croisement, pour suivre à droite le chemin qui descend vers Touvre. Traverser la D23 et poursuivre en face jusqu'à la route du Pontil. Tourner à droite pour rejoindre le parking de la mairie.

Une question ?

MAIRIE GARAT
05 45 60 62 73

**OFFICE DE TOURISME
DU PAYS D'ANGOULÊME**

05 45 95 16 84

www.angouleme-tourisme.com
info@angouleme-tourisme.com

Avec la participation de :

CHARENTE
LE DÉPARTEMENT

ANGOUÊME
TOURISME

COMUNITE
GARAT

FFRandonnée
Charente

À LA DÉCOUVERTE des chemins

du Grand Angoulême

26

Garat

CIRCUIT LE TOUR DE GARAT

Au départ de Touvre, ce circuit vous réserve de belles découvertes du patrimoine, tels l'ermitage de Bragette, les châteaux de Dirac et de la Tranchade et de nombreux lavoirs dans un cadre naturel préservé.

À voir en chemin :

Le logis des Bournis, l'ermitage de Bragette, les châteaux de Dirac et de la Tranchade, de nombreux lavoirs et d'anciennes tuileries.

À côté : Les sources de la Touvre, seconde résurgence de France.



AVANT DE PARTIR

les infos pratiques

Départ : parking de la mairie Touvre

GPS : lat. 45.662908 long. 0.257590

Venir en bus : Möbius transport à la demande (TAD) et ligne 20



22 km

distance



difficile



7h

temps



balisage



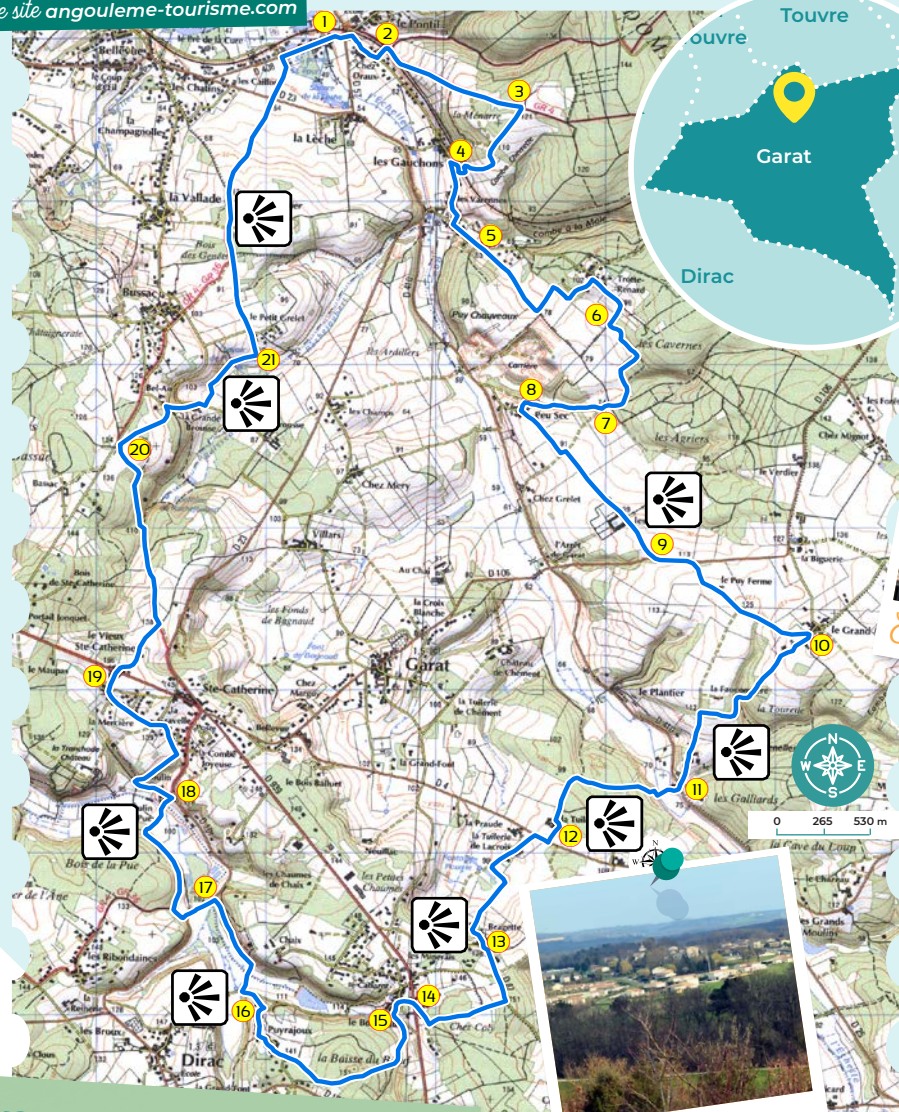
soleil
ombre



Grand
Angoulême

Téléchargez le tracé GPX

sur le site angouleme-tourisme.com



CONSEILS PRATIQUES & RECOMMANDATIONS

Nous vous invitons à respecter la nature :

- Respecter la faune et la flore
- Respecter l'élevage et les cultures
- Rester sur les sentiers balisés
- Ne pas faire de feu
- Ne pas camper
- Porter des chaussures adaptées
- Ne laisser aucun débris

CODE balisage

— Bonne direction

≡ Changement de direction

X Mauvaise direction

01 - Se diriger vers la mairie surplombant le parking. Prendre la Rue des Gauchons avant le passage à niveau. La quitter après 200m pour emprunter le Chemin des Vignes à gauche.

02 - Après le tunnel, suivre à droite le chemin parallèle à la voie ferrée au départ, et monter pendant 800 m en ignorant deux départs de sentiers.

03 - En sommet de côte, bifurquer à droite pour prendre le Chemin des Chaumes qui redescend jusqu'à la Rue des Gauchons après avoir passé la voie ferrée.

04 - Aller vers la gauche. Passer le lieu-dit les Varennes. À l'intersection suivante, prendre la Rue des Varennes à gauche qui vire ensuite à droite puis aussitôt la route de Trotte-Renard à gauche. Continuer jusqu'à la fourche suivante.

05 - La quitter pour suivre le chemin des Écureuils à droite. Tourner à gauche avant les carrières. Monter vers le hameau de Trotte-Renard. Sortir du hameau par le chemin qui part à droite.

06 - Dans la descente, entrer à gauche dans le bois. Suivre le chemin blanc à la lisière du bois qui longe la carrière pendant 700 m environ.

07 - Dans la combe, abandonner le chemin blanc pour le beau sentier bordé d'érables à droite qui remonte vers le hameau de Peu Sec.

08 - Rentrer à gauche dans le village, puis tourner à nouveau à gauche. Continuer tout droit pendant 1km en passant devant  **le logis des Bournis**.

09 - Tourner à gauche sur la RD 106, puis à droite à 200 m. Continuer tout droit jusqu'au village du Grand Arsac.

10 - Au carrefour, prendre à droite l'impasse du Grand Arsac, traverser le bois, remonter vers le chemin de la Fauconnière et traverser le Bas Arsac. Remarque  **les vestiges d'une chapelle** sur la gauche en descendant vers la RD 410.

11 - Traverser pour emprunter en face le chemin qui longe  **l'ancien moulin**. Franchir le bief de l'Échelle et monter toujours tout droit jusqu'à l'ancienne  **tuilerie de Denat**.

